



10

Une **décennie** de réalisations  
grâce à **l'innovation**



<b>Mise en situation</b>	<b>2</b>
<b>Message du président du Conseil</b>	<b>4</b>
<b>Message du président-directeur général</b>	<b>6</b>
<b>Réalisations 2006–2007 :</b>	<b>8</b>
1 Investir dans l'infrastructure de pointe	8
2 Planifier et surveiller les investissements	16
3 Maintenir des mécanismes de reddition de comptes solides	18
4 Collaborer avec les intervenants	22
<b>Gouvernance</b>	<b>24</b>
<b>Regard sur l'exercice 2007–2008</b>	<b>28</b>
<b>États financiers</b>	<b>30</b>

Le présent rapport annuel a été imprimé sur du papier certifié par le *Forest Stewardship Council of Canada*.

ISBN 978-0-9784394-1-5  
ISSN 1712-0616

## **Pour communiquer avec nous**

Fondation canadienne pour l'innovation  
230, rue Queen, bureau 450  
Ottawa (ON) K1P 5E4  
Tél. : 613-947-6496  
Télééc. : 613-943-0923  
Courriel : [info@innovation.ca](mailto:info@innovation.ca)  
Site Web : [www.innovation.ca](http://www.innovation.ca)  
Cybermagazine : [www.InnovationCanada.ca](http://www.InnovationCanada.ca)



## Une **décennie** de réalisations grâce à **l'innovation**

Lorsque la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a été créée en avril 1997 par une loi du Parlement, son mandat était de renforcer la capacité de recherche du Canada. Dans le rapport annuel publié l'année suivante, on déclarait que cela s'accomplirait en « engageant des fonds (...) pour doter le Canada d'une infrastructure de recherche ».

Mais qu'est-ce que l'infrastructure de recherche exactement? Lorsque les gens pensent à l'infrastructure, ils voient des routes, des ponts et des systèmes d'égout, ces choses qu'ils utilisent au quotidien et qu'ils tiennent vraisemblablement pour acquis. Le milieu de la recherche et du développement technologique a aussi besoin d'une infrastructure. Celle-ci est composée des équipements, des laboratoires, des bases de données et des bâtiments nécessaires pour mener des travaux de recherche et pour recruter certains des meilleurs esprits scientifiques au monde. Sans cette infrastructure, il serait impossible de faire de la recherche.

Cela semble assez simple à réaliser, mais qu'est-ce que cela rapporte aux Canadiens? Cela rend-il leur vie meilleure, plus facile ou plus saine? Cela rend-il le Canada plus compétitif dans l'économie mondiale contemporaine fondée sur le savoir? Le financement de l'infrastructure de recherche rend-il les Canadiens plus prospères et plus productifs?

La réponse à ces questions est « affirmative et sans équivoque ». L'infrastructure de recherche permet tout cela, et beaucoup plus. Les travaux de recherche rendus possibles grâce à l'infrastructure financée par la FCI créent les conditions propices à une croissance économique soutenue et à long terme, qui se traduit par la création d'entreprises dérivées et la commercialisation de découvertes. En d'autres mots, la FCI contribue à l'amélioration de notre qualité de vie et de notre santé et au respect de l'environnement.

Le Rapport annuel 2006–2007 de la FCI ne fait pas uniquement état des nombreux succès obtenus, mais aussi des retombées directes des investissements dans l'infrastructure au profit des Canadiens.

En regardant le chemin parcouru au cours des dix dernières années, le lien de cause à effet entre le financement offert par la FCI et les avantages découlant de la recherche saute aux yeux.

La FCI est fière de contribuer à l'édification d'un avenir meilleur et plus prospère pour les Canadiens.

# MISE EN SITUATION

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est un organisme autonome créé par le gouvernement du Canada pour financer l'infrastructure de recherche. Le mandat de la FCI est de renforcer la capacité des universités, des collèges et des hôpitaux de recherche, de même que des établissements de recherche à but non lucratif du Canada de mener des projets de recherche et de développement technologique de calibre mondial qui produisent des retombées pour les Canadiens.

Depuis sa création en 1997, la Fondation a engagé plus de 3,74 milliards de dollars pour financer quelque 5 300 projets menés dans 129 établissements de recherche situés dans 64 municipalités, aux quatre coins du Canada.

Bien que la FCI ne soit pas la seule organisation qui finance l'innovation au Canada, elle constitue le seul organisme national dont le mandat premier est de fournir l'infrastructure nécessaire pour mener des travaux de recherche et de développement et pour faire de la formation.

La FCI finance tous les domaines de recherche. Et comme elle transige directement avec les établissements, elle est en mesure de s'assurer que les propositions qu'on lui soumet pour obtenir du financement correspondent aux priorités établies dans les plans de recherche stratégiques des établissements concernés.

La FCI agit également comme un levier financier pour l'obtention de ressources financières supplémentaires du gouvernement fédéral. Cet effet de levier permet d'obtenir du financement d'autres partenaires et permet aux établissements de dresser leur plan de recherche stratégique respectif en se fondant sur des programmes de financement pluriannuels.

La FCI met à contribution des experts du Canada et de l'étranger dans le cadre de son processus d'évaluation indépendant et rigoureux fondé sur le mérite. Grâce à ce mécanisme, la FCI s'assure qu'elle ne finance que les meilleurs projets.

## Qu'est-ce que l'infrastructure de recherche?

L'infrastructure financée par la FCI comprend l'équipement de pointe, les laboratoires, les bases de données de même que les installations nécessaires pour mener des travaux de recherche. Elle favorise la

collaboration entre les établissements de recherche, les secteurs public et privé de même que le secteur à but non lucratif dans un large éventail de projets dans des domaines tels que l'ingénierie ou la santé, l'économie ou l'environnement.

On peut affirmer que l'infrastructure a un impact permanent sur le milieu puisqu'elle permet de rehausser la capacité de recherche à long terme, laissant ainsi un héritage qui profitera à de nombreux chercheurs et, en bout de ligne, aux Canadiens, pendant de nombreuses années.

## Construire sur une fondation empreinte de succès

Les fondations constituent un des instruments importants et efficaces de la mise en application des politiques publiques du gouvernement du Canada, notamment dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, où les connaissances des experts, les partenariats, les programmes de

## Nos valeurs et nos principes directeurs

La FCI cherche continuellement à :

**avoir un effet transformateur**—Investir dans des projets qui auront un impact profond et à long terme sur le milieu de la recherche;

**agir de manière responsable**—Évaluer les impacts et tenir les intervenants bien informés tout en s'assurant que les fonds investis sont utilisés de manière responsable;

**être transparente**—S'assurer que les processus d'évaluation sont intègres et équitables et que les décisions de financement sont prises en toute indépendance;

**favoriser la consultation**—Maintenir un dialogue ouvert avec les établissements de recherche, leurs partenaires et les autres intervenants clés;

**offrir des services axés sur le client**—Offrir des services efficaces, efficients et novateurs à sa clientèle;

**faire preuve de souplesse**—Savoir s'adapter à un milieu en constante évolution et améliorer continuellement ses politiques, programmes et services;

**avoir un esprit novateur**—Contribuer à la conception de programmes et à l'amélioration des pratiques d'affaires en apportant des idées nouvelles. Miser sur un milieu de travail qui favorise la créativité.



financement pluriannuel, la planification à long terme et un mécanisme d'évaluation indépendant fondé sur le mérite sont essentiels. La nature impartiale du modèle des fondations permet à des organismes tels que la FCI de relever des défis bien ciblés de manière efficace et non partisane.

### Formule de financement

La FCI finance jusqu'à 40 p. 100 des coûts admissibles des projets d'infrastructure. Les établissements utilisent ensuite ce financement comme levier financier pour obtenir le reste des sommes dont ils ont besoin de leurs autres partenaires des secteurs public, privé et à but non lucratif.

### Critères d'évaluation

Seuls les établissements canadiens reconnus comme admissibles peuvent soumettre des propositions à la FCI et tirer profit d'une architecture de programmes de financement unique en son genre. Chacune des propositions soumises est évaluée en regard des trois principaux critères suivants :

- la qualité de la recherche et la pertinence de l'infrastructure demandée;
- la contribution au renforcement de la capacité d'innovation du Canada;
- les retombées potentielles de la recherche pour le Canada.

### Appuyer les objectifs nationaux

Le financement offert par la FCI permet aux établissements d'établir leurs propres priorités de recherche en fonction des secteurs d'importance pour le Canada. Cela permet à nos scientifiques de faire concurrence aux meilleurs chercheurs étrangers tout en aidant le Canada à consolider sa position dans l'économie mondiale



fondée sur le savoir. La FCI appuie les objectifs nationaux en matière de S et T et contribue au renforcement de la capacité d'innovation du Canada en :

- appuyant la croissance économique et la création d'emplois de même que les efforts visant l'amélioration de l'environnement et de la qualité des soins de santé grâce à l'innovation;
- rehaussant la capacité du Canada à mener à bien d'importants travaux de recherche scientifique et de développement technologique d'envergure mondiale;
- permettant aux jeunes Canadiens d'avoir accès à des emplois dans le domaine de la recherche;
- favorisant la collaboration et l'établissement de réseaux productifs parmi les établissements d'enseignement postsecondaire, les hôpitaux de recherche et les établissements privés au Canada.

L'infrastructure de pointe aide les établissements de recherche canadiens à recruter, à maintenir en poste et à former du personnel de recherche hautement qualifié. Elle mène également à la création d'entreprises dérivées et à la commercialisation des fruits de la recherche.

La FCI favorise une utilisation optimale de l'infrastructure de recherche au sein des établissements canadiens et contribue à la mise en place des conditions nécessaires à une croissance économique durable. En fait, la recherche novatrice qui découle de la rencontre des grands esprits et d'une infrastructure performante mène à une amélioration des politiques publiques, des soins de santé, de l'environnement et de notre qualité de vie.

### Offrir l'avantage du savoir au Canada

Les sociétés et les économies du XXI<sup>e</sup> siècle axées fortement sur le savoir se reconnaissent par leur engagement dans la recherche de pointe, leur main-d'œuvre très instruite et qualifiée et leur capacité à se doter de milieux entrepreneuriaux, réglementaires et sociaux qui favorisent la libre entreprise et la pensée créatrice.

La FCI est toujours engagée dans le financement de l'infrastructure permettant de mener des travaux de recherche qui améliorent la vie des Canadiens. Au cours des années à venir, la FCI concentrera son attention sur les importants défis suivants :

- fournir l'infrastructure permettant de répondre à la demande toujours croissante du milieu de la recherche;
- maintenir à la fine pointe les infrastructures ayant fait l'objet d'un investissement par le passé;
- favoriser l'utilisation du savoir;
- promouvoir les partenariats entre les établissements de recherche et l'industrie;
- mettre en valeur les impacts internationaux de l'effort canadien en R-D.

Bien que ces défis soient dignes de mention, la FCI compte également jouer un rôle prépondérant dans l'édification d'un héritage riche en recherche et en innovation pour le Canada. Grâce à l'appui continu du gouvernement du Canada et aux partenariats avec d'autres intervenants clés, la FCI continuera à contribuer au développement d'une culture scientifique vibrante, progressiste et durable. La Fondation atteindra ses objectifs en démontrant la valeur de ses investissements et en faisant valoir aux Canadiens l'importance de la recherche, tout en demeurant innovatrice et responsable.



## Message du président du Conseil

« La FCI a transformé le milieu canadien de la recherche et a contribué à la mise en place des conditions nécessaires à l'amélioration de la situation socioéconomique des Canadiens. »

En tant que nouveau président du conseil d'administration, j'ai l'honneur et le privilège de succéder au Dr John Evans, qui a été le tout premier à occuper le poste de président du conseil d'administration de la FCI, de 1997 à 2007. La contribution de ce visionnaire et ses conseils judicieux au cours des dix premières années d'activité de la FCI ont aidé à édifier un milieu canadien de la recherche dynamique, progressiste, durable et axé sur la collaboration.

De nombreuses personnes se targuent d'être « le père de la FCI », confirmant ainsi le vieil adage selon lequel « le succès a de nombreux parents, mais l'échec est orphelin ». Même si nous savons tous que John Evans n'aurait jamais une telle prétention, il ne fait aucun doute que ce titre pourrait lui être légitimement attribué.

Sous le leadership de ce grand architecte, la FCI est devenue l'une des principales forces engendrant des changements positifs pour le Canada. Le palmarès de la Fondation fait état de nombreux résultats éloquentes, d'un grand sens des responsabilités et de pratiques de gestion efficaces. Elle a transformé le milieu canadien de la recherche et a contribué à la mise en place des conditions nécessaires à l'amélioration de la situation socioéconomique des Canadiens. John Evans nous a préparés à un avenir très excitant. En lui succédant, je m'engage à bonifier l'héritage qu'il nous a laissé en continuant sur la même voie.

Il y a dix ans, notre nation faisait face à un exode massif de ses meilleurs chercheurs et de ses jeunes esprits les plus talentueux, qui cherchaient à l'étranger des occasions de mener des travaux de recherche de pointe qu'ils n'auraient pas pu entreprendre au Canada. Au cours de mes premières années à la direction de l'Université Queen's, je suis devenu le témoin impuissant et incrédule de cette réalité qui se confirmait aussi bien dans mon université que dans les autres établissements du pays sur une base beaucoup trop régulière. Heureusement, à l'instar des autres recteurs, j'ai eu la chance de participer au renversement de cette situation, qui s'est opéré en grande partie grâce aux programmes de financement de la FCI.

Aujourd'hui, les universités, les collèges et les hôpitaux de recherche, de même que les établissements de recherche à but non lucratif exercent une importante force d'attraction sur les chercheurs chevronnés et les meilleurs étudiants du Canada et de l'étranger. Ces derniers se sentent interpellés par notre infrastructure de recherche reconnue internationalement pour sa qualité. Les avantages sociétaux à long terme de cette transformation commencent à se faire sentir de différentes manières. On a qu'à penser à la qualité de l'enseignement postsecondaire offert à nos jeunes, aux découvertes importantes dans le secteur de la santé, des sciences, de l'ingénierie et des sciences humaines, sans compter les avantages directs de ces avancées pour notre économie et le mieux-être de nos concitoyens.

Le gouvernement du Canada s'est également engagé à soutenir l'excellence de nos travaux de recherche. Avec sa mise à jour économique et financière, *Avantage Canada*, dévoilée à l'automne 2006, et grâce aux fonds attribués à la FCI dans son budget de 2007, le gouvernement du Canada vient confirmer avec conviction le soutien qu'il apporte au domaine des sciences et de la technologie au Canada. La FCI pourra donc continuer à jouer un rôle clé en finançant l'excellence en recherche, contribuant du même coup à la vision du gouvernement tout en aidant le Canada à conserver sa position de leader parmi ses partenaires du G7 en ce qui a trait à la recherche et au développement technologique financés à même les deniers publics.

Enfin, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la création de la FCI, je suis heureux d'exprimer ma reconnaissance aux présidents-directeurs généraux, aux administrateurs et aux membres (anciens et actuels) de la FCI pour le leadership dont ils ont fait preuve, et aux milliers de bénévoles qui ont mis leur précieuse expertise au service du processus d'évaluation au mérite de la Fondation. J'aimerais également remercier les membres du personnel de la FCI qui, au fil des années, ont fait preuve d'un grand dévouement envers la mission et le mandat de la FCI. Collectivement, leur engagement et leur contribution à l'avancement de la recherche au Canada constituent une véritable inspiration pour les gens du milieu.



William C. Leggett



## Message du président-directeur général

L'année 2007 marque un important jalon pour le milieu de la recherche au Canada, puisque nous fêtons le 10<sup>e</sup> anniversaire de la FCI.

Au cours de cette décennie, les 3,74 milliards de dollars engagés par la FCI pour financer quelque 5 300 projets d'infrastructure de recherche ont touché l'ensemble des secteurs de la recherche, notamment les sciences naturelles, l'ingénierie, les sciences de la santé et les sciences humaines, dans le cadre de projets qui permettent bien souvent de conjuguer les efforts créateurs et novateurs de plusieurs disciplines de recherche.

La naissance de la FCI et la création subséquente du Programme des chaires de recherche du Canada, des Instituts de recherche en santé du Canada et d'autres initiatives connexes, ont transformé le portrait de la R-D au Canada. Parmi les retombées les plus visibles, on peut mentionner les succès qu'ont obtenus les établissements de recherche canadiens dans leurs efforts pour recruter des chercheurs d'excellence malgré la concurrence très intense que leur livrent les autres pays dans ce domaine.

Grâce à la disponibilité d'infrastructures de pointe, ces chercheurs ont grandement rehaussé la capacité de recherche des établissements canadiens. Ces infrastructures et équipements permettent également aux universités de mieux former les travailleurs du savoir et le personnel hautement qualifié qui sera essentiel aux succès de l'économie canadienne de demain fondée sur le savoir, tant dans les secteurs public ou privé que dans les établissements d'enseignement et les organisations à but non lucratif.

Comme il sied à toute organisation dont la raison sociale inclut le mot « innovation », la FCI a considérablement évolué au cours de ses dix premières années d'existence afin de s'adapter aux changements survenus dans le domaine des S et T et aux besoins émergents des établissements de recherche.

Au cours de la dernière année, l'évolution de la FCI a été particulièrement frappante. Elle a procédé aux premières annonces de contribution financière au titre de trois nouveaux programmes de financement, nommément le Fonds de l'avant-garde, le Fonds des leaders et le Fonds des plateformes nationales. Plusieurs des programmes de la FCI commandent une étroite collaboration avec d'autres intervenants clés, y compris les établissements, les provinces, le secteur privé et les autres organismes de financement de la recherche, une approche que la FCI continuera à favoriser dans l'avenir pour le financement de la R-D.

Au moment où l'exercice 2006-2007 tirait à sa fin, le ministre des Finances, à la faveur du budget de 2007, a attribué 510 millions de dollars supplémentaires à la FCI pour lui permettre de lancer un autre grand concours d'ici 2010 et de continuer à jouer un rôle essentiel en permettant l'acquisition de l'infrastructure de pointe nécessaire pour mener à bien des travaux de recherche novateurs. L'équipe de la FCI est heureuse de l'engagement que le gouvernement du Canada prend envers la recherche et l'innovation de calibre mondial. Il s'agit d'un vote de confiance à l'égard des établissements qui forment le milieu canadien de la recherche.

« Comme il sied à toute organisation dont la raison sociale inclut le mot "innovation", la FCI a considérablement évolué (...) afin de s'adapter aux changements survenus dans le domaine des S et T et aux besoins émergents des établissements de recherche. »

À l'intérieur de son mandat, les objectifs et les différentes pratiques de la FCI se veulent un reflet de son adhésion aux principes énoncés dans la stratégie du gouvernement fédéral en matière de S et T : *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, dont voici les grandes lignes :

- mettre continuellement l'accent sur l'excellence et sur les domaines dans lesquels le Canada est considéré comme un leader international;
- établir des partenariats entre les établissements de recherche, le secteur privé et le gouvernement afin de favoriser la transformation du savoir en de nouveaux produits et services et en de nouvelles politiques qui rehausseront notre prospérité et notre qualité de vie;
- établir une bonne collaboration entre les différents organismes de financement de la recherche en mettant l'accent sur la coordination et l'intégration;
- agir de manière responsable en mesurant l'impact des investissements dans la recherche et en démontrant aux Canadiens les retombées socioéconomiques, environnementales et culturelles qui en découlent.

L'exercice 2006-2007 a également été le théâtre d'un autre événement important avec la nomination de M. William C. Leggett au poste de président du conseil d'administration de la FCI par le gouvernement du Canada. M. Leggett s'est acquis une réputation d'excellence tant au niveau de la recherche que de l'enseignement. Les gens du milieu reconnaissent l'importance de son leadership, de son engagement envers l'excellence et de son énorme contribution à l'avancement des établissements canadiens d'enseignement et de recherche.

Le milieu canadien de la R-D a fait des pas de géant au cours des dix dernières années et cette évolution n'a pas échappé à l'œil attentif des pays étrangers. Forte de la confiance du gouvernement du Canada, la FCI continuera au cours des prochaines années à jouer un rôle essentiel dans la mise en application du programme du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation. Je me plais déjà à imaginer les progrès dont nous pourrions faire état à la fin de cette nouvelle décennie qui s'annonce très prometteuse.



Eliot A. Phillipson

# RÉALISATIONS 2006-2007

## 1 Investir dans l'infrastructure de pointe

Depuis sa création, la FCI a élaboré une architecture de programmes de financement qui répond aux besoins en infrastructure de recherche des universités, des collèges et des hôpitaux de recherche, de même que des établissements de recherche à but non lucratif du Canada. Depuis 1997, la FCI a engagé plus de 3,74 milliards de dollars pour financer quelque 5 300 projets menés dans 129 établissements de recherche situés dans 64 municipalités aux quatre coins du Canada.

Tout en s'adaptant aux nouvelles réalités et aux besoins les plus pressants d'un milieu scientifique en évolution, la FCI a mis en application sa nouvelle architecture de programmes de financement conçue pour remplir son principal mandat. Voici quelques faits saillants de l'exercice 2006-2007 :

### > Un processus de consultation fondé sur la collaboration

Vers la fin de l'exercice 2004-2005, la FCI a entrepris une série de consultations auprès des professeurs, des chercheurs, des députés, des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des chefs de file du secteur privé, des analystes des politiques publiques et des dirigeants des organismes fédéraux de financement de la recherche. Par suite de ces consultations, la FCI a élaboré sa nouvelle architecture de programmes de financement en se fondant sur les piliers que sont le rendement, le mérite, la durabilité, les partenariats, les retombées et la planification.

### Fonds de l'avant-garde (FA) et Fonds des initiatives nouvelles (FIN)

Le FA permet aux établissements d'améliorer leurs activités de recherche ou de développement technologique hautement concurrentielles dans les domaines ciblés dans leurs plans de recherche stratégiques qui tirent parti des initiatives réussies et productives financées antérieurement par la FCI. Le FA a été conçu pour favoriser des approches en R-D fondées sur la collaboration et la multidisciplinarité et pour renforcer le processus de planification stratégique et de fixation des priorités par les établissements de recherche canadiens.

De son côté, le FIN vise à financer les projets d'infrastructure dans lesquels la FCI n'a encore jamais investi. Il a été conçu pour favoriser la créativité et le dynamisme du milieu canadien de la R-D, permettant ainsi l'émergence de nouvelles idées, la formation de nouvelles équipes de chercheurs et l'adoption de nouvelles approches novatrices dans des domaines de recherche prometteurs tout en améliorant la capacité concurrentielle et le leadership des établissements canadiens sur la scène internationale.

Au total, le FA et le FIN ont entraîné la soumission de 487 propositions, dont la demande financière totale s'élève à 1,42 milliard de dollars. Le conseil d'administration de la FCI a approuvé le financement de 86 de ces propositions, pour un montant total de 325 millions de dollars.

Le D<sup>r</sup> Eliot Phillipson a annoncé les résultats de ce concours à l'Université de Waterloo en novembre 2006.

## EXERCER UNE FORCE D'ATTRACTION SUR LES CHERCHEURS

L'infrastructure de pointe est l'un des éléments clés dans le recrutement des meilleurs chercheurs du monde. Depuis 2001, la disponibilité d'une telle infrastructure a permis aux universités canadiennes de recruter plus de 8 000 nouveaux professeurs-chercheurs.

## Suivez la lumière

La réputation d'excellence du Centre canadien de rayonnement synchrotron (CCRS), établi à l'Université de la Saskatchewan, n'est plus à faire de par le monde. En accélérant les électrons jusqu'à une vitesse proche de celle de la lumière au moyen de puissants aimants et de fréquences radioélectriques, les experts du CCRS produisent en spectre continu un faisceau de photons intensément lumineux : le synchrotron. Des scientifiques de partout au Canada et des quatre coins du monde se sont rendus au CCRS pour sonder la structure moléculaire de certaines substances avec une précision qu'aucun autre outil ne pourrait atteindre.

## Le Fonds des leaders (FL)

Le Fonds des leaders vise à aider les universités du Canada à recruter et à maintenir en poste des professeurs-chercheurs aux qualités exceptionnelles.

Le FL s'articule en trois volets :

- les propositions visant les projets des meilleurs chercheurs;
- les propositions liées au Programme des chaires de recherche du Canada;
- les propositions soumises conjointement à une demande déposée auprès des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Le troisième volet du Fonds des leaders a été élaboré en collaboration avec les organismes fédéraux de financement de la recherche. Il est le reflet d'un effort visant à rationaliser le processus de soumission des propositions et à éliminer les chevauchements tout en continuant à mettre en œuvre des processus d'évaluation fiables et équitables pour déterminer le mérite des projets de recherche et d'infrastructure soumis par les établissements.

Le FL est un programme continu qui procède à des annonces trois fois par année par suite des décisions rendues par le conseil d'administration de la Fondation. Au cours de l'exercice 2006-2007, la FCI a

ainsi financé 558 projets, pour un investissement total de 87 millions de dollars répartis entre 59 établissements.

« La recherche scientifique et le développement technologique sont essentiels pour accroître la productivité et le niveau de vie. Cet investissement donnera un nouveau souffle à la formation des jeunes chercheurs canadiens. Il permettra au Canada de demeurer concurrentiel dans l'économie mondiale du savoir, et ultimement d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et des autres citoyens du monde. »  
— L'honorable Maxime Bernier, ministre de l'Industrie

## Fonds des plateformes nationales

Le Fonds des plateformes nationales vise à financer les technologies ayant un fort potentiel de levier financier et qui répondent aux besoins de nombreux domaines de recherche.

## Réseau virtuel de calcul de haute performance

Comme le calcul de haute performance (CHP) est reconnu comme l'une des priorités stratégiques du Canada, la FCI a mis en communication tous les intervenants, c'est-à-dire les universités, les organismes fédéraux et provinciaux de financement de la recherche et les partenaires du secteur privé pour qu'ils participent à l'élaboration d'une initiative visant l'acquisition d'une ressource pancanadienne de CHP dont ils se partageraient le temps d'utilisation.



En juin 2006, la FCI a approuvé la proposition concertée soumise par Calcul Canada au nom de 55 établissements de recherche canadiens, qui regroupent les sept consortiums régionaux de CHP qui ont reçu individuellement du financement de la FCI par le passé.

En décembre 2006, le D<sup>r</sup> Eliot Phillipson, président-directeur général de la FCI, accompagné de l'honorable Peter Van Loan, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports, a annoncé à l'Université de Toronto que la FCI attribuait 60 millions de dollars à ce projet. Le CRSNG a engagé 10 millions de dollars additionnels pour aider à couvrir les coûts d'exploitation découlant de cette nouvelle infrastructure de CHP. Cet investissement majeur contribuera aux succès de plus de 6 000 chercheurs qui mènent des projets de recherche requérant des calculs poussés dans plus de 60 établissements de recherche aux quatre coins du pays.

Bill Thomlinson, sommité mondiale dans le monde de la science, compte parmi les scientifiques qui ont « suivi la lumière ». Ancien chef du groupe de recherche médicale de l'Installation européenne de rayonnement synchrotron à Grenoble, en France, ce chercheur américain a été recruté par le Canada pour tenir la barre du tout premier centre canadien spécialisé dans le rayonnement synchrotron. Sous sa direction, le CCRS s'est acquis une renommée internationale. Et l'avenir s'annonce encore plus brillant : son équipe et lui supervisent l'installation de sept nouveaux faisceaux qui seront dédiés à des activités de recherche avant-gardistes dans le domaine de l'imagerie biomédicale et de la thérapie.

« Pour la FCI, il s'agit d'une première puisqu'elle a d'abord déterminé qu'un secteur technologique, le calcul de haute performance, était prioritaire d'un point de vue stratégique pour le milieu canadien de la recherche, et qu'elle a ensuite invité les intervenants de ce secteur, notamment les universités, les organismes fédéraux et provinciaux de financement de la recherche et certains partenaires du secteur privé, à collaborer à la création d'une ressource pancanadienne de CHP dont ils pourraient se partager le temps d'utilisation. »

— L'honorable Peter Van Loan, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports

### Ressources de gestion des connaissances pour les sciences humaines et sociales

Une deuxième invitation à soumettre des propositions au titre du Fonds des plateformes nationales a été diffusée afin de satisfaire un autre besoin des établissements canadiens de recherche, en vue de maîtriser, d'organiser et de distribuer la quantité astronomique d'informations que le secteur des sciences humaines et sociales génère.

Deux projets complémentaires ont été approuvés :

- 19,1 millions de dollars seront investis dans un projet de l'Université d'Ottawa intitulé *Digital Content Infrastructure for the Human and Social Sciences*;
- 5,8 millions de dollars ont été attribués à un projet mené par l'Université de Montréal et intitulé *Synergies : l'infrastructure canadienne de recherche pour les sciences humaines et sociales*.

En février 2007, le D<sup>r</sup> Eliot Phillipson, président-directeur général de la FCI, accompagné de l'honorable Maxime Bernier, ministre de l'Industrie, a procédé à l'annonce des contributions financières à l'Université d'Ottawa.

« Cette initiative est le fruit de la collaboration et des investissements de toutes les parties, y compris le gouvernement fédéral. »

— L'honorable Maxime Bernier, ministre de l'Industrie

### Projet de collaboration internationale

Le Projet de collaboration internationale vise à conjuguer les ressources d'un ou de plusieurs établissements canadiens de pointe et d'au moins un établissement étranger de prestige pour appuyer une initiative de recherche conjointe. Le projet propose une importante collaboration entre les organismes de financement fédéraux (IRSC, CRSNG et CRSH) et Génome Canada, et réunit les meilleurs chercheurs, tant au pays qu'à l'étranger.

Le conseil d'administration de la FCI a approuvé une contribution financière de 35 millions de dollars pour le *Ocean Tracking Network*, un projet soumis par l'Université Dalhousie.

En février 2007, le D<sup>r</sup> Eliot Phillipson, président-directeur général de la FCI, accompagné de l'honorable Peter MacKay, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, a procédé à l'annonce de ce financement à l'Université Dalhousie, à Halifax.

« L'annonce d'aujourd'hui respecte les objectifs décrits dans notre récent plan économique, *Avantage Canada*. Elle renforce l'engagement de notre gouvernement de soutenir l'excellence dans la recherche et de diriger des investissements vers des domaines où le Canada peut devenir un chef de file mondial. »

— L'honorable Peter MacKay, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

### Fonds des hôpitaux de recherche (FHR)

Le Fonds des hôpitaux de recherche a été créé pour financer des projets de recherche hospitalière à grande échelle qui tireraient pleinement parti d'une infrastructure de pointe, de façons innovatrices d'effectuer de la recherche, ainsi que des capacités de recherche accrues découlant d'une dotation additionnelle en personnel hautement qualifié. En adoptant une approche de recherche en santé qui se veut pluridisciplinaire et mieux intégrée, le FHR entend répondre au besoin en infrastructure de recherche des hôpitaux, notamment pour permettre la création d'espaces.

## Voyage fantastique

Quarante ans après le lancement du *Voyage fantastique*, classique du cinéma de science-fiction, le rêve de voyager dans le réseau sanguin d'un animal vivant devient réalité, grâce aux travaux avant-gardistes d'une équipe canadienne de chercheurs.

Le FHR comporte deux volets :

### 1) Les Projets institutionnels à grande échelle

Ce volet vise les projets institutionnels à grande échelle qui exigent la création d'espaces pour appuyer l'excellence en recherche, la formation et l'application des connaissances.

### 2) Les Initiatives de recherche clinique (FHR-IRC)

Il s'agit d'une collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) qui vise à accroître et à renforcer la capacité du Canada en matière de recherche clinique. Ce second volet permet d'obtenir non seulement des fonds de la FCI pour le financement de l'infrastructure, mais aussi des fonds des IRSC pour le financement de la recherche, de la formation et de l'exploitation. Par l'entremise des FHR-IRC, il est par ailleurs possible d'obtenir du financement pour la recherche clinique, la formation et l'exploitation, sans qu'il y ait de composantes liées à l'infrastructure.

Les propositions soumises au titre du FHR sont admissibles au financement provenant du Fonds d'exploitation des infrastructures.

L'invitation à soumettre des propositions au titre du FHR a été diffusée le 19 février 2007. Le conseil d'administration de la FCI devrait annoncer ses décisions de financement définitives en 2008.

## Fonds des occasions exceptionnelles

Le Fonds des occasions exceptionnelles a été créé pour permettre aux établissements de recherche canadiens de participer à des occasions exceptionnelles de recherche qu'il faut absolument saisir au moment où elles se présentent et qui ne pourraient être financées dans le cadre habituel des concours de la FCI. Ces projets commandent un mécanisme de réponse accéléré conçu pour faciliter la participation des établissements de recherche et de leurs partenaires à ces occasions de recherche exceptionnelles rendues possibles grâce aux infrastructures.

Un des projets évalués au cours de la dernière année concerne le *ATLAS Data Centre*, un projet mené par l'Université Simon Fraser au nom d'un consortium d'universités canadiennes. Ce projet propose des installations informatiques qui permettront aux chercheurs canadiens de continuer à jouer un rôle de leader au sein du projet ATLAS — une expérience en physique des particules qui étudie la nature fondamentale de la matière et des principales forces qui régissent notre univers. Le projet ATLAS permettra au Canada de demeurer à l'avant-scène de la recherche en physique des particules tout en facilitant sa participation à la plus grande grille de calcul en réseau construite à ce jour dans le monde.

En raison des délais très stricts de cette proposition, cette dernière a été évaluée avec diligence par un comité d'experts et un comité d'évaluation spécialement formés pour cette occasion. Ces deux comités ont recommandé le financement du projet. En avril 2006, on annonçait que le conseil d'administration de la FCI attribuait 10 millions de dollars au projet Atlas.

« Cette installation nous donnera les outils pour être les leaders dans l'extraction de résultats scientifiques novateurs découlant des données provenant du projet ATLAS. Elle permettra également au Canada de devenir un participant à part entière dans le déploiement de la plus grande grille de calcul au monde. »

— Michel Vetterli, professeur à l'Université Simon Fraser et coordonnateur du projet ATLAS pour le Canada

## Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI)

Le FEI vise à financer une partie des coûts d'exploitation et de maintenance découlant des infrastructures financées par la FCI. Les sommes versées au titre du FEI représentent 30 p. 100 de la contribution finalisée du projet faisant l'objet du financement.

Au cours de l'exercice 2006–2007, la FCI a versé au total 51,4 millions de dollars à 72 établissements au titre du FEI.

Sous la houlette de Sylvain Martel, de l'École Polytechnique de Montréal, le groupe a réussi une première mondiale en pilotant une bille magnétique de taille microscopique dans l'artère d'un porc vivant au moyen de l'imagerie par résonance magnétique, pavant ainsi la voie pour des percées révolutionnaires dans le traitement du cancer, notamment au chapitre des traitements non invasifs.

La petite bille n'est toutefois pas la seule à avoir fait un voyage fantastique. En 2001, Sylvain Martel a quitté le Massachusetts Institute of Technology, aux États-Unis, pour regagner sa terre natale, le Canada, par suite de sa nomination comme titulaire de la Chaire de recherche du Canada en conception, fabrication et validation de micro et de nanosystèmes, dont l'infrastructure a été financée en partie par la FCI.

## Montants engagés et prévus pour la période 1998-2010

(Montants en millions)

Fonds	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	Total
Relève	38	23	37	38	53	75	55	34	—				353
Infrastructure pour les CRC			5	54	35	42	34	30	—				200
Leaders								20	79	114	114	114	441
Bourses de carrière					2	2	1	2	—				7
Innovation	143	225	356	590		453	4		13				1 784
Développement de la recherche universitaire	19	10	3	2	1				—				35
Développement de la recherche dans les collèges		7	9						—				16
Avant-garde / Initiatives nouvelles									325				325
International					159				43				202
Hôpitaux de recherche							67		—	433			500
Occasions exceptionnelles						7		8	6				21
Plateformes nationales									84				84
Exploitation des infrastructures				182	16	158	17	37	143	160	34	34	781
Non attribués											101		101
<b>Total (M\$)</b>	<b>200</b>	<b>265</b>	<b>410</b>	<b>866</b>	<b>266</b>	<b>737</b>	<b>178</b>	<b>131</b>	<b>693</b>	<b>1 104</b>			<b>4 850</b>

### APPROVISIONNER LE CANADA EN TRAVAILLEURS DU SAVOIR

Depuis 2001, 41 300 étudiants postdoctoraux et des cycles supérieurs ont entrepris des travaux de recherche à l'aide de l'infrastructure financée par la FCI. Ces stagiaires deviendront les travailleurs du savoir du milieu des S et T au Canada, une ressource fortement en demande dans les secteurs public, privé et à but non lucratif.

### Nanoscience...méga impact

Responsable d'une production industrielle mondiale annuelle qui devrait dépasser le milliard de dollars américains en 2015, le personnel hautement qualifié en nanotechnologie et en nanosystèmes est très recherché.

Le Nano-Systems Fabrication Laboratory de l'Université du Manitoba est un établissement de formation ultramoderne et un des rares « ateliers » complets au Canada capables de produire sur mesure des dispositifs miniatures de haute précision destinés aux secteurs de l'automobile, de la santé et des technologies de l'information et des communications.

## > Levier financier — Une formule de financement unique

La FCI finance jusqu'à 40 p. 100 des coûts des projets d'infrastructure. Les établissements utilisent ce financement tel un levier financier pour obtenir les fonds manquants de leurs autres partenaires des secteurs public, privé et à but non lucratif. En date du 31 mars 2007, la FCI avait engagé plus de 3,74 milliards de dollars. En conjuguant ce montant à celui du financement provenant des autres partenaires, on peut inférer qu'au total, plus de 8 milliards de dollars ont été investis dans l'infrastructure de recherche de pointe au Canada.

## À la pêche aux solutions

Chaque année, les activités de traitement de l'industrie canadienne des pêches et de l'aquaculture produisent un important volume de déchets. À l'heure où les réglementations environnementales deviennent de plus en plus strictes et où les coûts de gestion des ordures grimpent, les producteurs sont à la recherche d'applications commerciales pour leurs déchets de transformation.

Le *Atlantic Canada Fishery By-Products Research Centre* de l'Université Memorial, à Terre-Neuve, épaulé l'une des plus anciennes industries du Canada dans les efforts qu'elle déploie pour accroître sa compétitivité en perfectionnant les talents des experts du Canada et en affermissant leur expertise, importants gages de retombées positives pour le pays. Des biochimistes, des ingénieurs des procédés de transformation, des techniciens de laboratoire et des étudiants travaillent de concert avec l'industrie et le gouvernement afin d'élaborer de nouvelles façons de convertir les rebuts en produits pourvus d'une valeur commerciale. Ces produits, qui vont des produits nutraceutiques aux biocarburants, seront utilisés par les industries de la santé, de l'alimentation et des hydrocarbures.

En plus de contribuer au mieux-être de l'environnement, le Centre crée de l'emploi en milieu rural, réduit le chômage saisonnier propre à l'industrie des pêches, augmente la stabilité et la rentabilité économique des sociétés de transformation des produits de la mer et favorise le développement des biotechnologies axées sur le savoir et des sociétés nutraceutiques.

Outre les activités liées à la fabrication de dispositifs miniatures, le laboratoire forme un nombre impressionnant d'experts hautement spécialisés dotés d'une précieuse expérience de la nanofabrication. L'infrastructure fournie par la FCI a déjà permis de soutenir le travail de plus de 50 professeurs-chercheurs et étudiants et de nouer nombre de partenariats avec le milieu de la recherche et l'industrie dans le cadre d'activités de prototypage.

## Investissements de la FCI par municipalités

**64 municipalités**      **3 192 468 553 \$ \***      **5 215 projets**

(au 31 mars 2007)

Colombie-Britannique	Total \$	Nombre de projets
Abbotsford	74 992 \$	1
Burnaby	40 924 193 \$	102
Castlegar	543 756 \$	1
Kamloops	1 133 444 \$	6
Kelowna	46 763 \$	1
Langley	125 000 \$	1
Nanaimo	4 599 046 \$	9
Prince George	4 045 648 \$	20
Surrey	2 227 071 \$	1
Vancouver	304 205 802 \$	362
Victoria	74 031 744 \$	116

Ontario	Total \$	Nombre de projets
Guelph	81 565 923 \$	158
Hamilton	116 525 649 \$	194
Kingston	96 741 010 \$	159
London	143 916 734 \$	205
North Bay	690 000 \$	3
Oakville	1 584 492 \$	3
Oshawa	636 516 \$	9
Ottawa	199 858 334 \$	256
Peterborough	13 086 646 \$	35
Sault Ste. Marie	1 657 535 \$	4
St. Catharines	8 957 988 \$	34
Sudbury	4 498 927 \$	35
Thunder Bay	6 424 573 \$	36
Toronto	434 271 776 \$	599
Waterloo	110 386 218 \$	200
Welland	797 110 \$	1
Windsor	10 069 494 \$	64

Manitoba	Total \$	Nombre de projets
Brandon	1 701 341 \$	11
Winnipeg	51 653 141 \$	174

Alberta	Total \$	Nombre de projets
Athabasca	741 166 \$	6
Calgary	108 476 700 \$	181
Edmonton	205 634 542 \$	269
Lethbridge	4 952 457 \$	18
Olds	2 908 727 \$	5

Saskatchewan	Total \$	Nombre de projets
Regina	8 165 907 \$	37
Saskatoon	152 532 820 \$	132

Québec	Total \$	Nombre de projets
Gatineau	3 582 718 \$	11
La Pocatière	1 010 060 \$	3
Lévis	1 017 104 \$	2
Montréal	534 808 173 \$	823
Québec	220 125 902 \$	268
Rimouski	9 670 967 \$	19
Rouyn-Noranda	3 852 798 \$	12
Saguenay	14 302 809 \$	25
Saint-Jérôme	2 103 143 \$	1
Sainte-Hyacinthe	2 565 879 \$	5
Shawinigan	683 000 \$	2
Sherbrooke	34 663 760 \$	102
Trois-Rivières	10 698 217 \$	30

Terre-Neuve et Labrador	Total \$	Nombre de projets
St. John's	31 754 705 \$	89
Stephenville	670 060 \$	1

Île-du-Prince-Édouard	Total \$	Nombre de projets
Charlottetown	8 063 676 \$	20

Nouveau-Brunswick	Total \$	Nombre de projets
Bathurst	187 338 \$	1
Fredericton	13 842 658 \$	74
Moncton	2 586 903 \$	19
Sackville	1 962 951 \$	11

Nouvelle-Écosse	Total \$	Nombre de projets
Antigonish	1 995 165 \$	18
Cape Breton Regional District	1 135 590 \$	12
Glen Haven	126 000 \$	1
Halifax	82 824 551 \$	184
Pointe-de-l'Église	72 081 \$	1
Truro	5 025 426 \$	18
Wolfville	2 743 734 \$	14

\*Les allocations consenties au titre du Fonds d'exploitation des infrastructures de même que les sommes attribuées au projet de Calcul Canada, au titre du Fonds des plateformes nationales, ne sont pas incluses.

# RÉALISATIONS 2006-2007

## 2 Planifier et surveiller les investissements

La FCI a toujours apporté un grand soin à la façon dont elle sélectionne les secteurs où elle investit et à la façon dont elle fait ses investissements dans l'infrastructure. En raison de l'importance des enjeux, la FCI reconnaît qu'il est essentiel de s'assurer que les investissements stratégiques sont faits là où ils auront le plus grand impact et où les besoins sont les plus criants. Ces investissements assurent la position du Canada à l'avant-plan d'un secteur de recherche ou d'un domaine technologique donné.

« ...la FCI reconnaît qu'il est essentiel de s'assurer que les investissements stratégiques sont faits là où ils auront le plus grand impact et où les besoins sont les plus criants. Ces investissements assurent la position du Canada à l'avant-plan d'un secteur de recherche ou d'un domaine technologique donné. »

Au cours du dernier exercice, la FCI a continué à surveiller de près ses investissements. Grâce au travail de son Comité de la vérification et des finances, elle continue à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance et des méthodes financières fiables dans la gestion des fonds qui lui ont été attribués par le gouvernement du Canada.

### Faits saillants financiers

La FCI maintient des contrôles financiers appropriés afin d'assurer la meilleure utilisation possible des fonds publics qu'on lui confie. Les vérificateurs externes ont émis une opinion sans réserve au sujet des états financiers de la FCI, qui figurent à la fin du présent rapport.

En date du 31 mars 2007, la FCI avait reçu du gouvernement du Canada 3,65 milliards de dollars, auxquels 964 384 \$ en revenus d'intérêts se sont rajoutés en 1997. Voici les faits saillants des états financiers vérifiés.

- Le total des fonds sous gestion (investissements d'après le bilan) était de 2,435 milliards de dollars.
- Depuis 1997, le taux de rendement annuel moyen des placements de la FCI a été de 5,58 p. 100.
- Les investissements de la FCI respectent des lignes directrices strictes. Pour assurer une diversification et la conformité avec les modalités de l'*Entente de financement*, les fonds sont placés dans une variété d'instruments de placement sûrs.
  - Fonds du marché monétaire : 73 millions de dollars
  - Titres hypothécaires : 325 millions de dollars
  - Obligations : 1,944 milliard de dollars
  - Obligations avec amortissement : 93 millions de dollars

Depuis 1997, un total de 2,276 milliards de dollars a été déboursé pour financer l'infrastructure de recherche. Ce montant reflète la proportion des coûts financés par la FCI et le niveau d'achèvement des projets (étant donné que de nombreux projets de construction s'échelonnent sur plusieurs années).

## RENFORCER LA RÉPUTATION INTERNATIONALE DU CANADA

Au cours du dernier exercice seulement, plus de 7 600 chercheurs invités de partout dans le monde ont utilisé les infrastructures de pointe des universités, des hôpitaux de recherche et des collèges canadiens. Les investissements du Canada en recherche ne sont pas passés inaperçus sur la scène internationale, où le Canada est de plus en plus considéré comme un joueur important du monde des sciences.

## Vingt mille lieues sous les mers

L'Université Dalhousie, à Halifax, en Nouvelle-Écosse, est devenue l'épicentre d'un projet de recherche océanographique international qui est en voie de changer la façon dont les scientifiques et les dirigeants mondiaux comprennent et abordent, à la lumière des changements climatiques, les questions très préoccupantes liées à la gestion des pêches à l'échelle mondiale.

Le *Ocean Tracking Network* réunit les plus grands spécialistes des sciences de la mer dans le cadre de

## Pratiques de contrôle financier

La FCI effectue des visites d'examen financier chez les établissements bénéficiaires afin de s'assurer que les fonds sont utilisés efficacement, de manière économique et dans le meilleur intérêt du milieu canadien de la recherche. Les objectifs des visites d'examen financier sont les suivants :

- évaluer la pertinence des politiques, des contrôles et des systèmes mis en place par l'établissement afin de s'assurer que les politiques et les lignes directrices de la FCI sont respectées et que les fonds alloués sont bien gérés;
- examiner un échantillon de dépenses et de contributions afin de s'assurer que celles-ci respectent les modalités contractuelles pertinentes et qu'elles sont conformes aux politiques et aux lignes directrices de la FCI;
- diffuser l'information sur les politiques et lignes directrices, de même que sur les attentes de la FCI en matière de responsabilité et d'intégrité.

Les établissements recevant les contributions les plus importantes et dont la somme cumulative des montants reçus représente entre 85 à 90 p. 100 du financement attribué par la FCI sont susceptibles de faire l'objet d'une visite d'examen financier. Depuis 2002, la FCI a effectué 46 visites d'examen financier dans 29 établissements. Les établissements visés par cette mesure peuvent s'attendre à recevoir la visite des vérificateurs de la FCI en moyenne tous les trois ans.

Par ailleurs, pour déterminer les projets dont les contributions feront l'objet d'une vérification, on a adopté une approche tenant compte du degré de risque. Ces vérifications sont menées par des vérificateurs externes ou par le personnel de la FCI. En 2006-2007, 24 vérifications intermédiaires ou finales ont été effectuées.

## Gestion responsable des placements

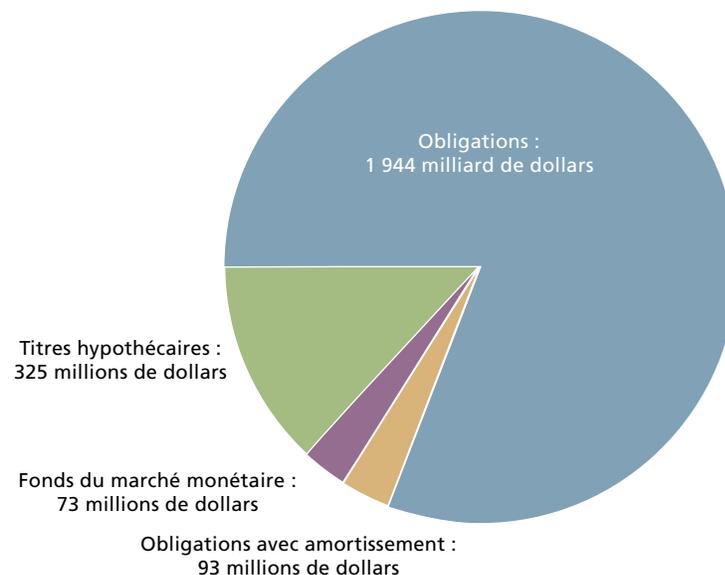
Au cours du dernier exercice, le Comité des investissements a continué à examiner toutes les questions concernant la gestion des placements de la FCI. Une stratégie d'achat a été adoptée en vue d'atteindre les objectifs d'investissement et de se conformer à l'*Entente de financement* qui lie la FCI et le gouvernement fédéral. La FCI n'effectue que des placements conformes aux modalités de cette entente.



Bien que les lignes directrices en matière de placement ne permettent de faire appel qu'à des instruments de placements liquides à faible risque, les pratiques de la FCI dans ce domaine permettent d'atteindre le résultat escompté, soit la conservation des capitaux afin de satisfaire aux obligations liées aux déboursés à venir.

La stratégie et la politique d'investissement de la FCI sont révisées chaque année. Quant au portefeuille des placements, il est revu régulièrement.

## Placements de la FCI



l'exploration la plus étendue et la plus révolutionnaire jamais entreprise de la vie sous-marine océanique. Au moyen de capteurs de pointe conçus au Canada et installés à des points stratégiques dans 14 zones océaniques aux quatre coins du monde, les chercheurs pourront surveiller les déplacements et les comportements des poissons et des autres formes de vie marine et étudier certaines caractéristiques des océans, notamment leur profondeur, leur température et leur composition chimique. Il s'agit de la plus grande collecte de données océaniques entreprise à ce jour.

# RÉALISATIONS 2006-2007

## 3 Maintenir des mécanismes de reddition de comptes solides

La FCI épouse les principes de responsabilité et a mis en place des mécanismes pour mener ses activités d'une manière très transparente. Au cours de l'exercice 2006-2007, la FCI a continué à instaurer des mesures pour assurer le gouvernement du Canada et tous les Canadiens qu'elle agit toujours en tenant compte de sa responsabilité.

Voici les faits saillants des activités que la FCI a menées au cours du dernier exercice en ce qui a trait à sa responsabilité.

- Un rapport annuel a été soumis au ministre de l'Industrie en octobre 2006.
- Un plan directeur a été soumis au ministre de l'Industrie en janvier 2007.
- Des représentants de la FCI ont comparu à quatre reprises devant des comités parlementaires.
- Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises : en juin 2006 à Calgary, en Alberta; en novembre 2006 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick; en mars 2007 à Ottawa, en Ontario.
- L'assemblée publique annuelle s'est tenue en octobre 2006.
- Huit annonces publiques de contribution financière ont eu lieu.

Les activités de la FCI ont également fait l'objet des vérifications énumérées ci-dessous. Ces dernières ont confirmé que la FCI est gérée de façon responsable :

### Vérification de conformité par Industrie Canada

Par suite d'une vérification demandée par Industrie Canada en 2006, on a confirmé que la FCI se conformait aux exigences énoncées dans l'*Entente de financement* qui la lie au gouvernement fédéral.

### Évaluation des fondations par le Conseil du Trésor

L'évaluation menée de septembre 2006 à mars 2007 par le cabinet KPMG a conclu que les fondations, notamment la FCI, constituent un bon véhicule pour mettre en application des politiques publiques.

« ...l'utilisation du modèle des fondations convient dans les situations présentant les éléments suivants : des besoins précis sur plusieurs années, une capacité décisionnelle indépendante et impartiale, un besoin de financement pluriannuel souple des activités visées et, idéalement, des possibilités d'obtenir des fonds additionnels pour ces activités auprès de tierces parties. »

— KPMG, Évaluation des fondations

## Une mine de particules

Plus de deux kilomètres sous terre, dans les profondeurs de la mine de nickel Creighton, à Sudbury, se trouve l'un des laboratoires scientifiques les plus insolites du Canada. À l'abri des radiations présentes à la surface de la Terre, SNOLAB pourrait faire du Canada le premier pays capable de détecter les particules constitutives de la matière noire qui composerait le quart de notre univers.

## Communiquer avec les Canadiens

La FCI s'est engagée à démontrer l'importance, les retombées et la pertinence de la recherche rendue possible grâce aux infrastructures qu'elle finance. Au cours du dernier exercice, la FCI a rejoint des millions de Canadiens grâce à un large éventail d'activités de communication :

- La FCI a travaillé en étroite collaboration avec les établissements bénéficiaires et le gouvernement du Canada dans le cadre de 56 **événements spéciaux** visant à célébrer les impacts et les retombées de l'infrastructure de recherche ayant fait l'objet d'un financement.
- La FCI a publié six numéros de son cybermagazine *InnovationCanada.ca*, qui a reçu 18 millions d'appels de fichier (près de 500 000 visiteurs) en 2006-2007. Elle a également remporté le prix d'excellence de la Société canadienne des relations publiques dans la catégorie des communications électroniques et interactives.
- Le **site Web de la FCI**, qui donne de l'information sur ses programmes, ses contributions financières et les résultats de ses évaluations, a reçu plus de 12 millions d'appels de fichier (près de 700 000 visiteurs) au cours de l'exercice 2006-2007. La FCI a bonifié son site Web d'un portail réservé aux médias qui utilise la diffusion en format RSS (Real Simple Syndication). Ce portail a reçu plus de 12 000 visiteurs entre novembre 2006 et mars 2007, ce



qui en fait la section la plus achalandée du site Web.

- Le **Prix d'écriture « Les étoiles de l'innovation »** souligne l'excellence de la rédaction scientifique au Canada. Le lauréat du concours de 2006 est M. Brian Bergman, un rédacteur à la pige de Calgary, qui s'est mérité cet honneur par suite d'un article concernant la recherche sur les cellules souches. M. Bergman a été choisi par un comité de sélection présidé par M. Jay Ingram, animateur et producteur de la populaire série télévisée *Daily Planet*, sur Discovery Channel Canada.
- En février 2007, la FCI a participé à l'assemblée annuelle de la **American Association for the Advancement of Science (AAAS)** à San Francisco, en Californie. Cela lui a permis d'obtenir une visibilité internationale et de créer des relations en vue d'éventuels partenariats.
- La FCI a animé une séance de réseautage dans le cadre du Congrès annuel de la **Fédération canadienne des municipalités**, qui s'est tenue à Montréal en juin 2006. Plus de 150 délégués ont participé à cet atelier sur la gestion de l'eau.
- La FCI a tenu son **assemblée publique annuelle** au Musée canadien de la guerre, à Ottawa, en octobre 2006. Le président du Conseil a déposé le rapport annuel 2005-2006 et a invité le Dr Alan Leshner, président-directeur général de l'AAAS, à partager sa vision des changements qui surviennent dans la relation entre la science et la société. M. Leshner a aussi abordé l'importante question du maintien d'un dialogue ouvert sur des questions complexes sur le plan socioéconomique, environnemental, politique et éthique soulevées par les avancées de la science. Plus de 200 personnes représentant un large éventail de secteurs ont participé à l'assemblée.
- Dans le cadre de sa stratégie jeunesse, la FCI a collaboré avec plusieurs organisations nationales, incluant le Défi national Biotech Sanofi-Aventis, la Fondation sciences jeunesse Canada, Schad Valley et Actua, dans le but de communiquer des messages positifs à propos de la science à des milliers d'enseignants et d'élèves de partout au Canada.

Une équipe de 200 scientifiques provenant de 15 pays a commencé par mesurer les neutrinos — d'infimes particules subatomiques transparentes produites par le soleil — détectés par l'Observatoire de neutrinos de Sudbury, une installation sœur de SNOLAB. Les résultats obtenus ont déjà amené les chercheurs à reconsidérer le modèle traditionnel décrivant les particules élémentaires qui forment

les composantes de base de toute matière. De nouvelles percées ne devraient pas tarder, car de plus en plus de chercheurs de partout dans le monde continuent à fouiller les mystères les plus profonds de l'Univers.



## > Nos bénévoles — À la recherche de l'excellence

La FCI met à contribution plus de 500 experts de différents domaines pour la guider dans ses décisions de financement. Son processus indépendant d'évaluation au mérite auquel participent des chercheurs de réputation internationale, des administrateurs, de même que des utilisateurs du savoir tiré de la recherche provenant du Canada et de l'étranger, permet de s'assurer qu'elle ne finance que les meilleurs projets.

## Évaluation, résultats et retombées

Au cours du dernier exercice, la FCI a modernisé ses activités liées à l'évaluation et à l'analyse des résultats, qui ont également pris de l'ampleur. Cela se constate par l'importance des ressources mises à contribution et par les outils utilisés pour faire la cueillette de données sur l'efficacité des programmes de la FCI et sur les retombées de ses investissements. Une information fiable et cohérente est nécessaire pour satisfaire aux exigences de responsabilité envers le gouvernement et pour aider la FCI à prendre les bonnes orientations et à mieux planifier ses programmes.

En tirant parti de son cadre d'évaluation actuel, la FCI recueille et analyse de l'information à l'aide des mécanismes suivants :

### Évaluations des programmes par des experts externes

La FCI procède aux évaluations intérimaires et cumulatives de chacun de ses programmes suivant ses priorités. En septembre 2006, on a retenu les services d'un cabinet d'experts-conseils pour procéder à l'évaluation finale du Fonds de relève. Le rapport d'évaluation a été affiché sur le site Web de la FCI.

### Analyse des rapports annuels d'avancement de projet

Les données que la FCI recueille annuellement grâce aux rapports d'avancement de projet fournissent une riche information pluriannuelle qui lui permet de faire des analyses quantitatives et qualitatives par rapport à de nombreux facteurs tels que le recrutement, la formation et le maintien en poste d'un personnel hautement qualifié, de même que les besoins liés à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures. L'ensemble des rapports, incluant ceux de 2006, sont disponibles sur le site Web de la FCI.

### Étude sur la mesure des résultats

Au cours du dernier exercice, la FCI a élaboré l'*Étude sur la mesure des résultats* (EMR) et a mené des visites pilotes afin d'obtenir une information plus détaillée sur plusieurs mesures de changement au sein des établissements qui n'auraient pas pu être étudiées adéquatement au moyen des outils d'évaluation traditionnels. L'EMR évalue l'impact du financement de la FCI dans différents établissements en ce qui a trait à des thèmes de recherche bien précis. Les établissements choisis doivent répondre à un questionnaire et accueillir la visite d'un groupe d'experts en évaluation. Trois visites pilotes ont été menées dans des établissements en collaboration avec les représentants des gouvernements provinciaux, et ont fait l'objet d'une évaluation par un groupe d'experts réunis à l'occasion d'un atelier qui a eu lieu au début de 2007.

## FORMER DES GRAPPES TECHNOLOGIQUES

Les infrastructures financées par la FCI sont installées dans 64 municipalités aux quatre coins du Canada. Les chercheurs de l'étranger et des autres établissements de la province « d'accueil » utilisent de plus en plus ces infrastructures, qui exercent en quelque sorte une force d'attraction sur les scientifiques et les partenaires financiers.

## La maison verte

Si la tendance se maintient, la population mondiale doublera d'ici 2050. Comment composerons-nous avec ce

« raz-de-marée » urbain? Une équipe multidisciplinaire de chercheurs du Centre de recherche interactive en durabilité (CRID), en Colombie-Britannique, estime que la réponse à cette question repose sur l'élaboration de solutions viables au défi du développement urbain durable.

L'édifice qui abrite le CRID constituera en lui-même un laboratoire dynamique qui servira d'exemple de construction durable avant-gardiste — matériaux et techniques — en éliminant presque totalement le besoin d'approvisionnement en énergie et en eau ou le recours à un réseau d'assainissement. En tant que programme de

## > Produire des retombées socioéconomiques

Depuis 2001, la disponibilité d'une infrastructure de pointe a permis :

- la création de 155 entreprises dérivées;
- l'obtention de 528 certificats de propriété intellectuelle;
- l'élaboration ou l'amélioration de 653 politiques et programmes publics;
- la création de 504 emplois dans les secteurs public et privé;
- le développement ou l'amélioration de 837 produits, processus et services.

Environ 80 p. 100 des responsables de projet ont indiqué que leurs infrastructures de recherche les avaient aidés à produire des retombées socioéconomiques dans des secteurs tels que la santé, le génie chimique, les technologies de l'information, l'astronomie et l'astrophysique, les sciences de la terre, la biologie animale, la production manufacturière et les sciences des matériaux.



## La robotique à distance au service de la médecine

Imaginez une salle d'opération où le chirurgien exécuterait une intervention d'une précision sans précédent sans même avoir à poser le doigt sur son patient... Impossible me direz-vous? Pas pour les gens de Calgary. Le lancement du NeuroArm propulse l'Université de Calgary et le district sanitaire de Calgary à l'avant-garde du génie biomédical et contribue à asseoir la position du Canada comme chef de file de la chirurgie guidée par l'image.

Ce système robotisé qui compte au nombre des plus sophistiqués jamais conçus a été pensé et fabriqué en collaboration avec la MDA, une société canadienne qui s'est forgé une réputation internationale pour avoir créé le télémanipulateur de la navette spatiale et de la Station spatiale internationale. Bien sûr, de telles innovations d'envergure mondiale ne s'accomplissent pas dans l'isolement. Le NeuroArm n'aurait pas vu le jour sans la concertation d'universités, d'équipes de recherche multidisciplinaires, de partenaires industriels et de la collectivité de Calgary. Ensemble, ils ont adapté des technologies spatiales aux exigences de la salle d'opération, assurant aux patients canadiens des soins et une sûreté inégalés.

recherche, le CRID permettra de produire des connaissances et de trouver des solutions en favorisant la collaboration entre les disciplines, les établissements universitaires, les secteurs public et privé et les organismes à but non lucratif. L'équipe du CRID entend mener ses activités de recherche dans le respect de son engagement social. Elle ciblera les enjeux socioéconomiques, écologiques et culturels pertinents à l'échelle locale, régionale et provinciale en mettant la collectivité à contribution.

# RÉALISATIONS 2006-2007

## 4 Collaborer avec les intervenants

Dans le cadre de ses programmes de financement, de ses mécanismes d'évaluation et de ses partenariats internationaux, la FCI continue à travailler en collaboration avec les organismes fédéraux de financement de la recherche, les établissements de recherche, les associations, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales de même que les secteurs privé et à but non lucratif, pour établir les orientations stratégiques à long terme du financement de la recherche au Canada.



### Collaboration avec les organismes fédéraux de financement de la recherche

La FCI et les trois organismes fédéraux de financement de la recherche, soit les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), ont travaillé tous ensemble à la création d'un processus de demande de financement rationalisé dans le cadre de l'un des principaux programmes de la FCI, le **Fonds des leaders**. L'objectif de cette collaboration est de réduire le fardeau qui incombe à l'établissement demandeur et aux évaluateurs tout en continuant à offrir un processus d'évaluation fiable et équitable.



Le **Projet de collaboration international** constitue une autre importante collaboration avec les organismes fédéraux de financement de la recherche et Genome Canada. Établi à l'Université Dalhousie, à Halifax, le *Ocean Tracking Network* permettra au Canada de jouer un rôle de leader dans le cadre d'une initiative de recherche internationale qui mettra en valeur une contribution canadienne distinctive grâce à des partenariats avec les meilleurs chercheurs et les meilleurs établissements de recherche du monde.

Reconnaissant le besoin et la pertinence de renforcer la recherche clinique au Canada, la FCI et les IRSC travaillent ensemble en vue de favoriser la collaboration entre les établissements, les régions et les différents secteurs de recherche dans le cadre des **Initiatives régionales et nationales de recherche clinique**. La FCI et les IRSC coordonnent leurs efforts et leurs ressources afin d'obtenir un meilleur impact sur la scène nationale et pour rehausser la valeur et l'efficacité des processus auxquels doivent se conformer les établissements demandeurs, les vérificateurs et les évaluateurs.

Dans le cadre du **Fonds des plateformes nationales**, la FCI a mené une initiative en collaboration avec les trois organismes fédéraux de financement de la recherche, les provinces et plusieurs autres partenaires pour créer un réseau national de calcul de haute performance (CHP) à la grandeur du Canada. Ce réseau permettra de regrouper les sept consortiums régionaux de CHP ayant reçu du financement de la FCI par le passé et tirera avantage des capacités exceptionnelles offertes par CANARIE, le premier réseau Internet national au monde à utiliser uniquement la fibre optique et à se consacrer

## FAVORISER LA COLLABORATION

Au cours du dernier exercice, près de 5 600 personnes des secteurs public, privé et à but non lucratif ont utilisé les infrastructures financées par la FCI. Depuis 2001, ces infrastructures ont été mises à profit dans le cadre de quelque 2 100 collaborations entre des établissements de recherche et d'autres secteurs.

## Un monde branché

De la messagerie électronique au téléphone cellulaire, en passant par YouTube et Facebook, la technologie a métamorphosé notre façon de communiquer. Or, sait-on comment cet univers hautement technologique

à la recherche et à l'enseignement. Ce système permet d'établir un lien entre l'ensemble des universités du Canada. Il rendra à l'économie canadienne axée sur le savoir les mêmes services que ceux que le chemin de fer transcontinental a rendus aux économies industrielles des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en ce qui a trait aux ressources naturelles.

### Collaboration internationale

La FCI est l'un des huit partenaires fédéraux canadiens engagés au plan international à promouvoir la communication du savoir et de l'expertise dans le cadre d'une initiative appelée **ERA-Can** (*European Research Area and Canada*), dont le but est de rehausser la visibilité et l'impact de la coopération en S et T entre le Canada et l'Espace européen de la recherche. Par ailleurs, cette initiative :

- donne aux milieux canadien et européen de la recherche l'occasion de se communiquer de l'information de manière à mieux se comprendre;
- fournit de l'information sur les occasions de mener des travaux de recherche en collaboration et favorise la mobilité des chercheurs;
- permet la communication des meilleures pratiques entre les pays participants en ce qui a trait à la planification et à la mise en application des politiques et des pratiques visant à appuyer les sciences, la technologie et l'innovation;
- favorise la traduction du savoir en des applications technologiques et en de nouvelles politiques.

influe sur notre façon d'apprendre? Les chercheurs de l'Institut de recherche interdisciplinaire sur la culture, le multimédia, la technologie et la cognition se proposent de faire la lumière sur cette question fondamentale en observant comment des applications multimédias, comme le langage, agissent sur le cerveau.

La recherche menée à l'Institut repose sur une collaboration rassemblant trois universités des provinces de l'Atlantique, soit l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Université du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton. Des

### Collaboration avec les établissements de recherche et les gouvernements provinciaux

Pour continuer à améliorer nos programmes dans le but de mieux satisfaire aux besoins du milieu de la recherche, il est essentiel d'évaluer les impacts des investissements de la FCI. Au cours du dernier exercice, la Fondation a continué à tra-

vailer en collaboration avec des experts-conseils, les provinces et les établissements de recherche en vue d'élaborer des mécanismes permettant d'évaluer les impacts de ses programmes de financement. Cette collaboration permet à la FCI de mieux mesurer ses résultats de même que les progrès qu'elle accomplit dans la poursuite des objectifs nationaux.

## Des possibilités sans limites

L'Institut de visualisation et d'analyse des matériaux de l'Université du Nouveau-Brunswick est un centre névralgique d'expertise pour la recherche sur la visualisation et l'analyse des matériaux à l'échelle nanométrique. Ses installations de pointe font appel à une panoplie de technologies utilisées pour le traitement de l'image, qu'il s'agisse d'imagerie par résonance magnétique (IRM), de microscopie électronique, de microanalyse électronique ou de tomographie.

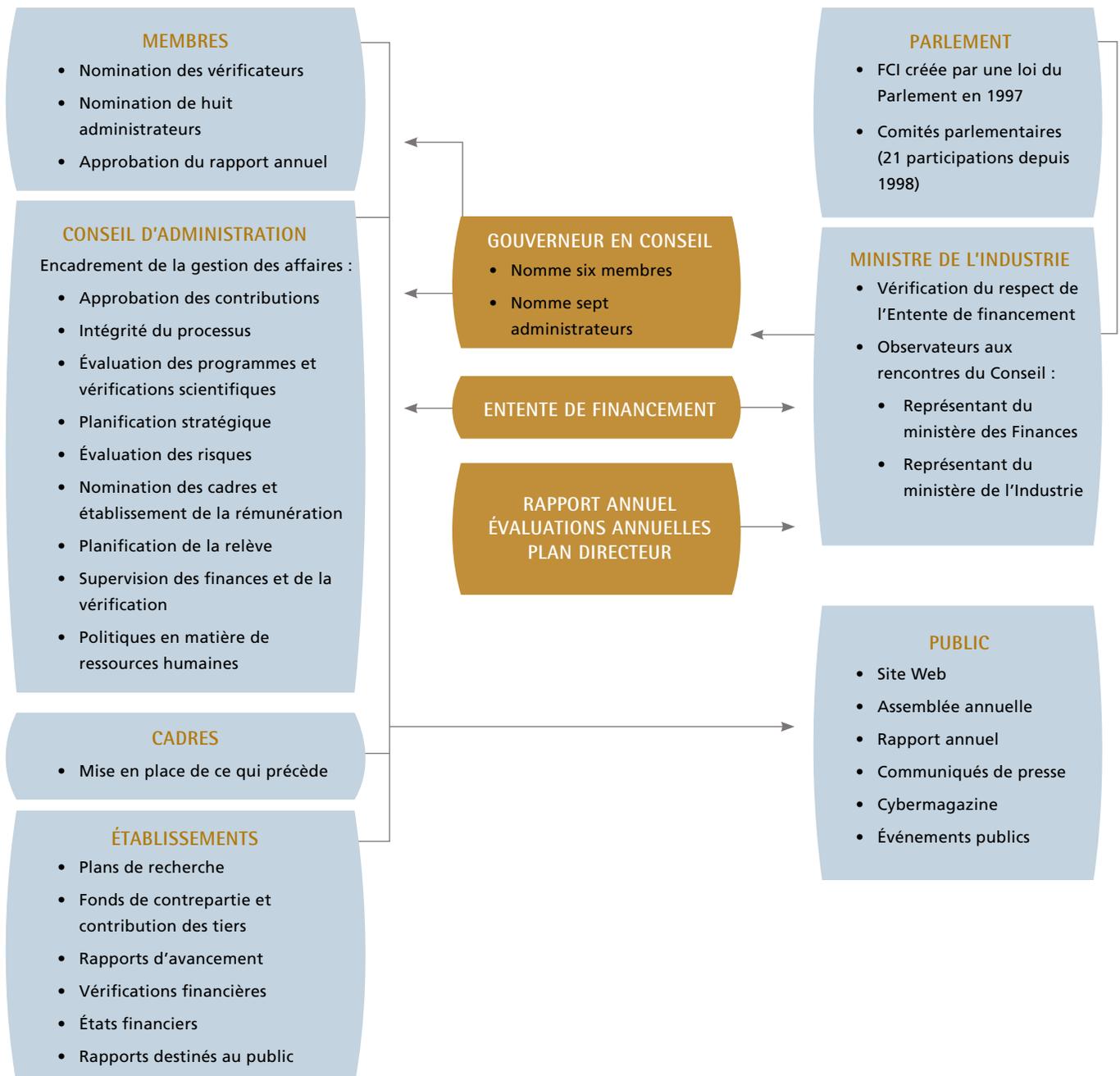
Des partenaires des quatre coins du monde et de tous les secteurs — universités, gouvernements, industrie — attendent leur tour pour tirer parti de l'expertise des chercheurs de l'Institut. L'Université du Nouveau-Brunswick et Green Imaging Technologies inc. (GIT) — la première de plusieurs sociétés dérivées de l'Institut — ont conclu une entente qui accorde à GIT les droits exclusifs sur un mode d'essai conçu au centre d'IRM de l'Institut. Fruit de plus de dix ans de recherche, cette nouvelle technologie permet d'évaluer des échantillons minéraux avec plus de rapidité et de précision pour déterminer quand, où et comment exploiter des réserves minérales insoupçonnées.

chercheurs représentant des disciplines telles que l'éducation, la linguistique, la musicologie, l'informatique, l'intelligence artificielle et la psychologie unissent leurs efforts pour élaborer un nouveau modèle susceptible de mener à une utilisation optimale du multimédia en enseignement, dans la transmission de l'information et les divertissements. Le travail de ces trois universités pourrait conférer au Canada un avantage concurrentiel sur la scène internationale, plus précisément dans la commercialisation d'outils d'apprentissage sophistiqués.

# GOVERNANCE

Les Canadiens ont des attentes élevées envers les organismes publics. Ils veulent que ces derniers agissent de manière ouverte, transparente et responsable. La structure de gouvernance de la FCI assure une supervision constante, favorise l'examen approfondi de ses activités par le public et repose sur les orientations éclairées d'experts canadiens qui permettent de maintenir les pratiques de gouvernance et qui protègent les intérêts du public dans toutes ses activités.

Au cours du dernier exercice, le conseil d'administration de la FCI a pris des décisions de financement difficiles impliquant plus de 700 millions de dollars dans un contexte où les S et T sont en constante évolution. C'est dans ce contexte que le conseil d'administration continue à consacrer un temps considérable à la planification stratégique et aux consultations, menant ainsi à des décisions mieux éclairées, à des programmes mieux élaborés et mis en œuvre de façon plus efficace, de même qu'à des initiatives de communication efficaces avec ses interlocuteurs.



## Les membres

Le conseil d'administration relève des membres de la Fondation, qui jouent un rôle similaire à celui des actionnaires d'une entreprise en représentant les Canadiens. Les membres sont nommés pour un mandat de cinq ans et sont responsables de :

- nommer huit des 15 administrateurs de la FCI;
- nommer les vérificateurs;
- veiller à la vérification comptable des états financiers;
- donner leur aval au rapport annuel lors de l'assemblée publique annuelle.



**Gail Dinter-Gottlieb**  
Présidente et rectrice, Université Acadia



**Jim Friesen**  
Professeur, Chaire Banting and Best,  
Département de recherche médicale,  
Université de Toronto



**David Fung**  
Président-directeur général,  
ACDEG Group of Companies



**Gail Gabel**  
Vice-présidente, Environmental Sensors Inc.



**Jean-Paul Gourdeau**  
Président sortant du conseil  
d'administration, École Polytechnique  
de Montréal



**Arthur Hanson**  
Professeur agrégé et scientifique principal,  
Institut international du développement  
durable



**Murray Knuttila**  
Professeur, Département de sociologie  
et de sciences humaines; Professeur-  
chercheur, Saskatchewan Population  
Health and Evaluation Research Unit,  
Université de Regina



**Marie-Andrée Mallette**  
Directrice, Financement agricole Canada;  
Vice-présidente, Développement  
stratégique, Adnutrio International Ltd.



**Rick Miner**  
Président, Seneca College of Applied Arts  
and Technology



**Michel Nadeau**  
Administrateur de société; Expert-conseil  
en gestion stratégique



**Dee Parkinson-Marcoux**  
Experte-conseil et conseillère stratégique,  
Ensyn Petroleum Inc.



**Martha Piper**  
Présidente et vice-chancelière,  
Université de la Colombie-Britannique



**Donald J. Savoie**  
Titulaire, Chaire Clément-Cormier en  
développement économique, Université  
de Moncton; Bourse Simon Reisman,  
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada



**Matt Spence**  
Président-directeur général sortant,  
Alberta Heritage Foundation for Medical  
Research



**William G. Tholl**  
Secrétaire général et chef de la direction,  
Association médicale canadienne

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par année et est composé de 15 personnes provenant de divers milieux. Chacun des administrateurs apporte un point de vue particulier et une excellente compréhension du monde de la recherche développés au sein du secteur privé, des établissements d'enseignement ou de recherche ou au sein du gouvernement. Sept des administrateurs sont nommés par le gouvernement du Canada. Un de ces administrateurs est un représentant de l'un des organismes fédéraux de financement de la recherche, qui sont donc représentés à tour de rôle au Conseil suivant une formule de rotation. Les administrateurs sont nommés pour des mandats renouvelables de trois ans.



**William C. Leggett**, président, Directeur émérite, Professeur émérite en biologie, Université Queen's



**Kevin O'Brien Fehr**, vice-présidente, Directrice, Recherche fondamentale et de la génétique, GlaxoSmithKline Inc.



**Lorne A. Babiuk**, Directeur, Vaccine and Infectious Disease Organization, Université de la Saskatchewan



**Claude Benoît**, Présidente et chef de la direction de la Société du Vieux-Port de Montréal; Directrice, Centre des sciences de Montréal



**Alan Bernstein**, Président, Instituts de recherche en santé du Canada



**Aldée Cabana**, Administrateur de société; Recteur sortant, Université de Sherbrooke



**Elizabeth Cannon**, Doyenne, Schulich School of Engineering, Université de Calgary



**David Dolphin**, Professeur émérite Killam, Université de la Colombie-Britannique



**Michel Gervais**, Directeur général, Centre hospitalier Robert-Giffard



**Robert J. Giroux**, Président, Conseil canadien sur l'apprentissage; Expert-conseil en gestion publique; Membre vacataire, Tribunal de la dotation de la fonction publique du Canada



**Gary Glavin**, Professeur, Département de pharmacologie et de thérapeutique et des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine, Université du Manitoba



**Linda Hohol**, Présidente, Bourse de croissance TSX



**Ross McCurdy**, Premier vice-président et chef de l'exploitation, Ocean Nutrition Canada



**Gerri Sinclair**, Directrice exécutive, World Center for Digital Media



**Ronald Whelan**, Président, Comité d'archives, Association médicale canadienne

## Comités

### Comité de la vérification et des finances

Aldée Cabana, président  
Claude Benoît  
Kevin O'Brien Fehr  
William C. Leggett  
Ross McCurdy  
Ronald Whelan

### Comité des investissements

Lorne A. Babiuk, président  
Aldée Cabana  
William C. Leggett

### Comité de régie et de mise en candidature

David Dolphin, président  
Elizabeth Cannon  
Michel Gervais  
Gary Glavin  
William C. Leggett  
Gerri Sinclair

## Rémunération

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007, la rémunération était établie selon les échelles salariales qui suivent.

### Cadres de la FCI

#### Eliot A. Phillipson

Président-directeur général  
188 000 \$ à 235 000 \$

#### Carmen Charrette

Première vice-présidente  
139 900 \$ à 186 600 \$

#### Suzanne Corbeil

Vice-présidente, Relations extérieures et communications  
125 000 \$ à 173 000 \$

#### Manon Harvey

Vice-présidente, Finances et gestion  
125 000 \$ à 173 000 \$

## Employés

(rémunération supérieure à 100 000 \$, incluant les honoraires, les indemnités ou les autres avantages versés durant l'exercice)

Directeur, Programmes et exploitation  
98 900 \$ à 131 900 \$

Directeur, Gestion  
76 800 \$ à 102 300 \$

Conseiller principal, Relations extérieures et communications  
76 800 \$ à 102 300 \$

Coordonnateurs, Relations avec les établissements  
76 800 \$ à 102 300 \$

## Administrateurs et membres de la FCI

Le conseil d'administration a fixé la rémunération conformément aux lignes directrices établies par le gouvernement du Canada et intitulées *Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État*. Les administrateurs qui acceptent une rémunération de la FCI ont droit à des honoraires annuels de 5 000 \$, alors que les présidents de comité reçoivent 7 500 \$. Le président du Conseil a droit à des honoraires annuels de 10 000 \$.

Les administrateurs peuvent également recevoir des honoraires de 750 \$ chaque fois qu'ils participent à une réunion du conseil d'administration ou de l'un de ses comités, et de 500 \$ chaque fois qu'ils participent à une réunion de comité tenue en conjonction avec une réunion du conseil d'administration. Pour leur part, les membres de la FCI ne reçoivent aucune rémunération. Toutefois, ils peuvent être remboursés pour toute dépense raisonnable engagée alors qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités ou qu'ils participent à une réunion des membres de la FCI. La rémunération des administrateurs varie entre 0 \$ et 11 500 \$.

## Hommage aux administrateurs, directeurs et employés de la direction qui se retirent

Une grande partie des succès de la FCI peuvent être attribués aux conseils inestimables offerts par ses administrateurs, ses membres et ses employés occupant des postes de direction. La FCI aimerait remercier les personnes suivantes pour leur expertise, leur travail acharné et leur engagement.

### Membres

Angus Bruneau	1997-2006
Monique Lefebvre	1997-2006
Judith Maxwell	1997-2006
Ronald Steer	1997-2006
Jean-Paul Gourdeau	2004-2007

### Administrateurs

John Evans, président	1997-2007
Robert Phillips	1997-2006
Stella Thompson	1997-2006

### Employée de la direction

Carmen Charrette	1997-2006
------------------	-----------

# REGARD SUR L'EXERCICE

## 2007-2008

Étant donné l'évolution rapide du milieu de la recherche et de l'innovation sur la scène nationale et internationale, l'arrivée accélérée de nouvelles technologies et la vive concurrence mondiale en ce qui a trait aux nouvelles idées et au recrutement de ressources humaines hautement qualifiées, le besoin d'une infrastructure de recherche de pointe n'a jamais été aussi aigu et criant.

Au cours du prochain exercice, la FCI continuera de jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la politique du gouvernement en permettant aux établissements de recherche d'acquiescer une infrastructure de pointe. La FCI contribuera à donner au Canada l'avantage du savoir en axant ses activités sur les objectifs suivants :

### **1 Promouvoir l'excellence de calibre international en maintenant et en améliorant l'infrastructure pour satisfaire aux nouvelles demandes en recherche**

La planification et les investissements dans l'infrastructure de recherche se feront dans le contexte de la stratégie fédérale des sciences et de la technologie : *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada* qui couvre les besoins de tous les secteurs (établissements d'enseignement et de recherche, entreprises et gouvernement) et qui établit un juste équilibre en matière d'investissement parmi les éléments du milieu de la R-D, soit les coûts directs et indirects, les ressources humaines et l'infrastructure. Au cours du prochain exercice, la FCI continuera de soutenir, d'améliorer et de financer les infrastructures de recherche du Canada en :

- amorçant la mise en œuvre des quelque 560 nouveaux projets dont le financement a été approuvé par le conseil d'administration de la FCI au cours du dernier exercice tout en continuant l'administration des 4 500 projets financés antérieurement;
- engageant quelque 85 millions de dollars au titre du Fonds des leaders pour aider les universités à recruter et maintenir en poste des chercheurs aux qualités exceptionnelles;
- gérant un concours au titre du Fonds des hôpitaux de recherche avec une enveloppe définitive de 450 millions de dollars, incluant 100 millions de dollars pour les Initiatives régionales et nationales de recherche clinique, en collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada;
- consultant ses principaux interlocuteurs pour élaborer un nouveau grand concours.



## 2 Favoriser l'établissement de partenariats entre les établissements de recherche et l'industrie

Les investissements dans les infrastructures des établissements de recherche visent l'amélioration de la technologie sur la scène locale et régionale et la création de grappes technologiques et industrielles. De telles grappes s'articulent souvent autour d'une infrastructure majeure ou unique ou de plateformes technologiques permettant de regrouper un réseau d'entreprises industrielles, financières et académiques interreliées et leurs bassins respectifs de talents.

Grâce à ces investissements dans l'infrastructure, la FCI continuera à encourager et à favoriser les réseaux en R-D et les interactions qui mènent à l'innovation et à l'utilisation du savoir tout en rehaussant l'impact international des établissements de recherche du Canada.

La FCI continuera également à chercher des occasions de travailler en collaboration avec les organismes fédéraux de financement de la recherche, les provinces, le secteur privé et les autres intervenants en vue d'améliorer et de raffiner ses programmes et ses mécanismes d'évaluation et pour réduire davantage les dédoublements et les chevauchements en misant sur une programmation et un calendrier élaborés conjointement.

## 3 Demeurer responsable et transparente

La FCI continuera de mettre en place des mesures pour assurer sa responsabilité envers le gouvernement du Canada et les citoyens canadiens.

La FCI entend soumettre deux documents d'importance au gouvernement du Canada : un rapport annuel — contenant l'information sur sa performance financière, les projets qu'elle a financés et l'atteinte de ses objectifs — et un plan directeur incluant des prévisions de dépenses, des objectifs et des prévisions de rendement.

Le conseil d'administration se réunira au moins trois fois au cours de l'exercice 2007-2008 pour prendre les décisions de financement et fournir des orientations stratégiques à l'organisation.

La FCI entend également utiliser une variété de vecteurs de communication pour informer les Canadiens sur l'impact des investissements dans l'infrastructure de recherche, notamment son assemblée publique annuelle et son cybermagazine, [InnovationCanada.ca](http://InnovationCanada.ca).

Dans le cadre du mécanisme visant à assurer sa responsabilité, la FCI mènera des visites d'évaluation des résultats — incluant l'évaluation par des experts de nombreux projets d'infrastructure dans des domaines de recherche précis — de même que les visites d'examen financier et la vérification des contributions versées aux établissements bénéficiaires. Elle entreprendra également l'analyse annuelle des rapports d'avancement de projet et des rapports d'établissement découlant de plus de 5 000 projets, sans oublier l'analyse des concours antérieurs.

Fondation canadienne pour l'innovation

## ÉTATS FINANCIERS

Le 31 mars 2007

### Rapport des vérificateurs

Aux membres de la

**Fondation canadienne pour l'innovation,**

Nous avons vérifié le bilan de la **Fondation canadienne pour l'innovation** au 31 mars 2007 et les états des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Fondation au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Ernst + Young S.à.S. / S.E.N.C.R.L.*

Ottawa, Canada  
Le 11 mai 2007

Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Fondation canadienne pour l'innovation

## Bilan

Au 31 mars 2007

	2007 \$	2006 \$
<b>Actif</b>		
Encaisse	2 434 373	7 959 296
Intérêt et autres débiteurs	37 184 133	25 869 552
Placements [note 3]	2 435 105 736	2 681 097 962
Charges payées d'avance	93 686	250 161
Immobilisations [note 4]	1 205 677	1 556 415
	<b>2 476 023 605</b>	<b>2 716 733 386</b>
<b>Passif et actifs nets</b>		
Créditeurs et charges à payer	457 107	794 199
Dépôts—Projet ERA-Can	333 519	287 139
	<b>790 626</b>	<b>1 081 338</b>
Apports reportés : [note 5]		
Charges d'exercices futurs	2 474 027 302	2 714 095 633
Immobilisations	1 205 677	1 556 415
	<b>2 475 232 979</b>	<b>2 715 652 048</b>
Engagements [note 7]		
Actifs nets [note 6]	—	—
	<b>2 476 023 605</b>	<b>2 716 733 386</b>

Voir les notes afférentes

Fondation canadienne pour l'innovation

## État des résultats

Exercice terminé le 31 mars

	2007 \$	2006 \$
<b>Produits</b>		
Constatation des apports reportés liés à l'octroi aux bénéficiaires admissibles	355 347 745	427 425 936
Constatation des apports reportés liés aux charges de fonctionnement de la période	10 950 261	9 085 628
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	393 574	430 810
	<b>366 691 580</b>	<b>436 942 374</b>
<b>Charges</b>		
Octrois aux bénéficiaires admissibles	355 347 745	427 425 936
Charges générales et administratives	10 950 261	9 085 628
Amortissement des immobilisations	393 574	430 810
	<b>366 691 580</b>	<b>436 942 374</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

*Voir les notes afférentes*

Fondation canadienne pour l'innovation

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

	2007 \$	2006 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	—	—
Éléments hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	393 574	430 810
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(393 574)	(430 810)
Perte sur disposition d'équipements et radiations	—	3 118
Diminution des apports reportés liés à la disposition d'équipements	—	(3 118)
Diminution nette des apports reportés liés aux charges d'exercices futurs	(240 068 331)	(289 079 295)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés au fonctionnement	(11 448 818)	6 154 412
<b>Sorties nettes liées aux activités de fonctionnement</b>	<b>(251 517 149)</b>	<b>(282 924 883)</b>
<b>Activités de financement et d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(42 836)	(170 250)
Augmentation des apports reportés liés aux immobilisations	42 836	170 250
Produit de la disposition d'équipements	—	1 450
Diminution des apports reportés liés aux immobilisations	—	(1 450)
Vente nette de placements	245 992 226	288 588 794
<b>Rentrées nettes liées aux activités de financement et d'investissement</b>	<b>245 992 226</b>	<b>288 588 794</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	<b>(5 524 923)</b>	<b>5 663 911</b>
Encaisse début de l'exercice	7 959 296	2 295 385
<b>Encaisse fin de l'exercice</b>	<b>2 434 373</b>	<b>7 959 296</b>

Voir les notes afférentes

Fondation canadienne pour l'innovation

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2007

### 1. Généralités

La Fondation canadienne pour l'innovation [la « Fondation »] a été constituée en société en vertu de la Partie I de la *Loi d'exécution du budget* de 1997, le 25 avril 1997, dans le but d'accorder à des universités, des collèges, des hôpitaux et d'autres établissements de recherche sans but lucratif au Canada, des subventions dans des projets d'infrastructure de recherche en vue d'accroître leur capacité d'effectuer de la recherche de grande qualité.

### 2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui se composent de subventions gouvernementales et, possiblement, de dons d'autres provenances.

En vertu de la *Loi d'exécution du budget de 1997* [la « Loi »], la Fondation a reçu, depuis sa création, des subventions du gouvernement du Canada pour un total de 3,65 milliards de dollars en plus des intérêts courus de 964 384 \$ sur la subvention initiale, à être détenues, investies, gérées et déboursées en vertu de la Loi et de l'*Entente de financement* connexe conclue entre la Fondation et le gouvernement du Canada. Toutes les subventions et tous les intérêts courus ont été reçus et enregistrés durant les exercices antérieurs.

En mars dernier, on annonçait dans le Budget de 2007 que le gouvernement du Canada fournirait 510 millions de dollars additionnels à la Fondation afin d'augmenter sa capacité à financer les coûts admissibles énumérés dans l'*Entente de financement* qui la lie au gouvernement fédéral. Le Budget de 2006 prévoyait quant à lui le versement d'une somme additionnelle de 80 millions de dollars destinée au Fonds des leaders. L'attribution définitive de ces montants commande la modification de l'*Entente de financement* qui lie la FCI au gouvernement fédéral. La Fondation n'a pas indiqué ces montants qu'elle recevra au cours des prochaines années dans ses états financiers en date du 31 mars 2007.

Ces subventions reçues ainsi que tout revenu de placement futur serviront à octroyer des montants aux bénéficiaires admissibles et à payer les charges de fonctionnement ainsi que les acquisitions d'immobilisations de la Fondation conformément aux dispositions de la Loi et aux conditions stipulées par l'*Entente de financement*.

Les subventions reçues et tout intérêt futur gagné sur les montants investis seront reportés et constatés à titre de revenu au fur et à mesure que des dépenses seront engagées par la Fondation.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux équivalant au taux d'amortissement lié aux immobilisations correspondantes.

#### Octrois aux bénéficiaires admissibles

Les octrois aux bénéficiaires admissibles sont reconnus comme charge lorsque les fonds sont déboursés.

#### Placements

Les placements sont comptabilisés au coût. Les primes ou escomptes sont amortis sur la durée restante des placements. Si la valeur marchande des placements devient inférieure au coût, et que ce fléchissement de la valeur est considéré comme étant permanent, la valeur des placements est réduite à la valeur marchande.

#### Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations, s'il y a lieu, sont constatés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les coûts afférents aux réparations et à l'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à la Fondation de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en appliquant les taux annuels suivants :

Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Mobilier et autre matériel	20 %
Ordinateurs et logiciels	3-5 ans

#### Estimation

La préparation des états financiers exige que la direction détermine des montants estimatifs et des hypothèses afin d'établir la valeur des actifs et passifs ainsi que la présentation des actifs et passifs contingents inclus dans les états financiers et les notes afférentes. Celles-ci ont été basées sur un jugement éclairé.

Fondation canadienne pour l'innovation

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2007

### 3. Placements

Les placements se composent des instruments financiers suivants :

	2007		2006	
	Coût \$	Valeur marchande \$	Coût \$	Valeur marchande \$
Fonds du marché monétaire	72 933 451	72 931 173	139 786 414	139 775 468
Obligations	1 943 866 785	1 975 648 338	2 113 517 733	2 154 510 075
LHN Titres hypothécaires	325 643 341	324 261 351	306 554 995	304 615 665
Obligations avec amortissement de capital	92 662 159	90 848 204	121 238 820	118 239 658
	<b>2 435 105 736</b>	<b>2 463 689 066</b>	<b>2 681 097 962</b>	<b>2 717 140 866</b>

### 4. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2007		2006	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Améliorations locatives	1 996 364	974 868	1 991 708	740 105
Mobilier et autre matériel	1 366 592	1 182 411	1 328 412	1 023 600
	<b>3 362 956</b>	<b>2 157 179</b>	<b>3 320 120</b>	<b>1 763 705</b>
Amortissement cumulé	<b>(2 157 279)</b>		<b>(1 763 705)</b>	
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 205 677</b>		<b>1 556 415</b>	

### 5. Apports reportés

#### Charges d'exercices futurs

Les apports reportés liés aux charges d'exercices futurs représentent des subventions affectées d'origine externe non dépensées, incluant le revenu de placement gagné, relativement à l'octroi de montants aux bénéficiaires admissibles et au paiement des charges de fonctionnement des exercices futurs.

	2007 \$	2006 \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>2 714 095 633</b>	<b>3 003 174 928</b>
Plus subventions reçues [note 2]	—	—
Plus revenu de placement affecté gagné	126 272 511	147 597 951
Moins montant constaté à titre de revenu	(366 298 006)	(436 511 564)
Moins montant affecté à l'acquisition d'immobilisations	(42 836)	(170 250)
Perte (gain) sur disposition d'équipements	—	3 118
Produit de la disposition d'équipements	—	1 450
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 474 027 302</b>	<b>2 714 095 633</b>

Fondation canadienne pour l'innovation

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2007

### Immobilisations

Les apports de capital reportés liés aux immobilisations représentent les montants non amortis des subventions affectées reçues et utilisées pour acquérir des immobilisations. L'amortissement des apports de capital est inscrit à titre de revenu dans l'état des résultats de la même façon que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

	2007 \$	2006 \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>1 556 415</b>	1 821 543
Subventions affectées utilisées pour acquérir des immobilisations	42 836	170 250
Perte sur disposition d'équipements et radiations	—	(3 118)
Produit de la disposition d'équipements	—	(1 450)
Moins montant amorti au revenu	(393 574)	(430 810)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 205 677</b>	1 556 415

### 6. Apports affectés et actifs nets

Tous les actifs nets de la Fondation sont sujets à des affectations d'origine externe conformément aux exigences de la *Loi d'exécution du budget de 1997* qui régit la Fondation et aux conditions de l'*Entente de financement* conclue à cet égard entre la Fondation et le gouvernement du Canada. Le revenu de placement qui sera gagné sur les subventions reçues du gouvernement du Canada est également affecté. Par conséquent, la totalité des actifs nets de la Fondation sont reportés et constatés à titre de revenu au fur et à mesure que des dépenses sont engagées, ainsi, il n'y a jamais de solde d'actifs nets. Aucun état de l'évolution des actifs nets n'a été dressé étant donné qu'il n'apporterait pas d'information supplémentaire utile.

### 7. Engagements

La Fondation s'est engagée au cours de l'exercice à octroyer un montant maximal de 692,6 millions de dollars [2006—100,5 millions de dollars]. Un montant de 355,3 millions de dollars [2006—427,4 millions de dollars] a été déboursé à des bénéficiaires admissibles au cours de l'exercice. À ce jour, la Fondation s'est engagée à octroyer un montant maximal de 3 745,6 millions de dollars, duquel 2 276,1 millions de dollars ont été déboursés en date de la fin d'exercice. Le solde des montants octroyés sera inscrit comme charge aux exercices futurs lorsque les montants seront déboursés.

La Fondation a signé en 2001 un contrat de location d'une durée de dix ans débutant en août 2001 pour les locaux qu'elle occupe au 230 de la rue Queen à Ottawa, Ontario. Le loyer annuel minimum pour ces locaux s'élève à environ 1 205 000 \$.

### 8. Régime de retraite

Les employés de la Fondation ont le choix d'adhérer au régime de retraite de l'Association des universités et collèges du Canada [AUCC], régime à cotisations déterminées géré par la Financière Sun Life Inc. Les cotisations que l'employeur a versées au régime au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007 ont totalisé 319 932 \$ [2006—289 095 \$].

### 9. Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des débiteurs et des créditeurs ainsi que des charges à payer se rapprochent de leur juste valeur étant donné la période relativement courte d'ici l'échéance des instruments financiers. La juste valeur des placements dont l'échéance est plus longue, fondée sur le cours du marché à la fin de l'exercice, est indiquée à la note 3.

### 10. Situation fiscale

La Fondation est une entité non imposable aux termes du paragraphe 149(1)(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.